



Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Devenez secouriste et auxiliaire de prévention dans votre entreprise



Formation pratique de **12 heures**Déplacement sur votre lieu de travail

Adaptation à vos contraintes horaires

Visite de l'entreprise avant la formation

Dans son entreprise, le sauveteur secouriste du travail intervient dans un cadre juridique fixé par le code du travail et le code pénal.

« Lors d'un accident, l'action du SST s'articule avec celles menées par les autres acteurs du secours. Sa connaissance du mécanisme d'apparition de l'accident et son aptitude à repérer les situations dangereuses et à les signaler lui permettent de se positionner en tant qu'acteur de prévention dans son entreprise. »

Le stage en détail

- **Protéger :** reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants qui menacent la victime de l'accident et les autres personnes exposées.
- Examiner : rechercher les signes qui indiquent que la vie de la victime est menacée
- Faire alerter : transmettre aux moyens et aux personnes prévues dans l'organisation des secours de l'entreprise, les informations nécessaires pour organiser l'intervention.
- **Secourir**: intervenir efficacement sur une victime
- **Prévention :** prévenir les dangers



Contactez-nous pour un devis

Aloha Sauvetage Secourisme est une association loi 1901 affiliée à la Fédération Française de Sauvetage et Secourisme, reconnue d'utilité publique.

Adresse: 1, Boulevard Anne de Bretagne / 56400 Auray

Tel 06 69 32 48 35

Mail contact@aloha-sauvetage.fr